

219C0225
FR0000050809-FS0112

6 février 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SOPRA STERIA GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 février 2019, la société FIL Limited¹ (Pembroke Hall, 42 Crow Lane, Pembroke, HM19, Iles des Bermudes) a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 février 2019, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société SOPRA STERIA GROUP et détenir indirectement 972 899 actions SOPRA STERIA GROUP représentant autant de droits de vote, soit 4,73% du capital et 3,71% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Fidelity (Canada) Asset Management ULC	905 800	4,41	905 800	3,46
FIL Investments International	67 099	0,33	67 099	0,26
Total FIL Limited	972 899	4,73	972 899	3,71

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions SOPRA STERIA GROUP sur le marché.

¹ FIL Limited est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommé Fidelity Investments.

² Sur la base d'un capital composé de 20 547 701 actions représentant 26 198 889 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.